



## COMMISSION DES JEUNES

### Réunion du mercredi 05 janvier 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Gaël André.

**Absents excusés** : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato, Raphaël Moll

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U12/U13** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U15** : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

**U17** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

## Infos générales

**La Commission des Jeunes souhaite à l'ensemble des clubs une belle et heureuse année 2022 !**

### **Rappel aux clubs possédant plusieurs terrains situés à des adresses différentes :**

Merci d'indiquer au plus tôt à votre adversaire (par mail avec copie au District), idéalement 10 jours avant la date du match, le lieu exact où se déroulera la rencontre. Merci également de mettre à jour le lieu sur Footclubs pour les rencontres de championnats et de coupes U13, U15 et U17.

Idem pour les plateaux U7, U9 et U11.

## U6/U7

## U8/U9

Ajout d'une 3<sup>ème</sup> équipe de Bias qui participer aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes.

Sont concernés :

Plateau B du 08/01 organisé par FCPA

Plateau F du 15/01 organisé par FCVL

Plateau E du 22/01 organisé par Bias

Plateau F du 05/02 organisé par Cancon

Plateau G du 05/03 organisé par Dausse

Plateau G du 12/03 organisé par Monflanquin

## U10/U11

Les plateaux de la 3<sup>ème</sup> phase viennent d'être publiés sur le site du District.

Rappel des dates :

- 15 janvier (plateau n° 9)
- 22 janvier (plateau n° 10)
- 29 janvier (plateau n° 11)
- 5 février (plateau n° 12)

La 4<sup>ème</sup> phase débutera le samedi 5 mars.

**Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.**

**Le nombre d'équipes engagées sur chaque plateau doit être respecté.**

**Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées, notamment les n° de licences des joueurs qui sont obligatoires ainsi que les scores des rencontres et doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.**

Ajout des équipes de Bias 3 et Nérac 2 à compter de cette 3<sup>ème</sup> phase.

## U12/U13

### **Festival U13 :**

Le 1<sup>er</sup> tour du Festival prévu le samedi 18/12 est reporté au samedi 29 janvier 2022.

Les clubs souhaitant organiser ce 1<sup>er</sup> tour sont priés de faire acte de candidature par mail auprès du District avant le mercredi 12 janvier au plus tard. En fonction des lieux retenus, les groupes publiés précédemment sont susceptibles d'être modifiés.

### **U13 District poule A :**

Le match n° 23902542 Saint Pardoux 1 / Confluent Foot 2 initialement prévu le 20/11 et non joué le 8/12 est reprogrammé au mercredi 9 février 2022 à 17h après accord entre les 2 clubs.

### **U13 PH poule A :**

#### **Match n° 23902437 du 04/12 Penne Saint-Sylvestre 1 / FC Marmande 3 :**

Considérant dans un premier temps la réserve d'avant match, confirmée par le club de Penne-Saint-Sylvestre, recevable sur la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du FC Marmande inscrits sur la feuille de match en objet, susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure de leur club, celles-ci ne jouant pas le même jour ni le lendemain.

Après vérification des feuilles de match U13 Honneur District du 20/11/2021 Marmande FC 1 – BAFC 1 et U13 PH du 27/11/2021 FC Marmande 2 – FCPA 2, il apparaît qu'aucun joueur de ces deux rencontres n'est inscrit sur la feuille de match en objet.

Par ces motifs, la commission dit la réserve non fondée. Résultat acquis sur le terrain.

Dans un second temps, la réclamation d'après match du club de Marmande, non recevable sur la forme.

## U15

### **U15 2<sup>ème</sup> phase :**

Le championnat Interdistrict débutera le samedi 22 janvier et se jouera sur 10 journées (poule de 6 équipes en matchs aller/retour).

La 2<sup>nde</sup> phase du championnat District se jouera sur 2 niveaux (Honneur 2<sup>ème</sup> phase et District 2<sup>ème</sup> phase) et débutera le 05/02. Chaque niveau contiendra 8 équipes et se jouera en matchs aller simple soit 7 matchs.

La poule Honneur 2<sup>ème</sup> phase regroupera les 3 équipes restantes en Honneur 1<sup>ère</sup> phase ainsi que les 2 premiers de chacune des 2 poules District 1<sup>ère</sup> phase et le meilleur 3<sup>ème</sup> de ces 2 poules.

La poule District 2<sup>ème</sup> phase regroupera toutes les autres équipes.

### **Reprogrammation matchs en retard**

### **U15 District poule A :**

Match n° 23904196 du 04/12 Astaffort / BAFC 4 : la Commission demande aux 2 clubs de trouver un arrangement pour jouer ce match en semaine, au plus tard le mercredi 26/01/2022. Sans accord, le match sera annulé faute de dates disponibles le weekend.

Journée 10 :

Le match n° 23904199 BAFC 4 / Castillonnès-Cancon du 11/12 est reporté au samedi 22/01 à 15h.

Le match n° 23904202 Laroque-Maurin / Astaffort du 11/12 est reporté au samedi 22/01 à 16h.

**En conséquence de ces 2 reports et afin de jouer le maximum de matchs, la 14<sup>ème</sup> et dernière journée prévue le samedi 22 janvier est décalée au samedi 29 janvier.**

**U15 District poule B :**

Le match n° 23904706 Tonneins-Castelmoron / Mas-Caumont initialement prévu le 04/12 et non joué le 18/12 est reporté au samedi 08/01 à 15h.

## U17

**U17 2<sup>ème</sup> phase :**

Le championnat Interdistrict débutera le samedi 22 janvier et se jouera sur 10 journées (poule de 6 équipes en matchs aller/retour).

La 2<sup>nde</sup> phase du championnat District se jouera sur une poule unique regroupant les 10 autres équipes U17 en matchs aller simple soit 9 matchs. Elle débutera également le 22 janvier.

**Tous les matchs en retard non joués avant le 22 janvier seront annulés.**

Le match n° 23915938 Casteljaloux / FCVL initialement prévu le 15/01 est avancé au 08/01 à 15h après accord entre les 2 clubs.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

**Classement d'accession à l'interdistrict au 05/01/22 :**

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	Forfait	GA
1	FCVL	7	21	24	7	0	17
2	Confluent-Albret 47	6	15	20	11	0	9
3	FCPA 2	6	10	9	6	0	3
4	Gontaud	6	7	14	9	1	5
5	Mas/Caumont	6	7	11	10	0	1
6	Boé-Agen FC 3	5	3	9	20	0	-11
7	Rives d'Olt 2	5	3	8	20	0	-12
8	Passage FC	5	0	3	15	0	-12

**Le Président  
A. MARCQ**